Crèche

Comme 1 nid à doudous

Votre crèche familiale de qualité et sécuritaire pour accueillir vos enfants à Nouméa

Charte de fonctionnement

16 rue Bataille – Vallée des Colons, 98800 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

comme1nidadoudous@gmail.com

95 18 88

26 32 00

Table des matières

Bienvenue chez comme 1 nid à doudous 3

Informations pratiques 3

- Tarifs 3
- Agrément DPASS et affiliation à l'UPPE 3
- Inscription 3
- Horaires 4
- Organisation des équipes 5

Nos objectifs au quotidien 5

- La vie en collectivité 5
- La place des parents 6
- L'enfant et son individualité 6
- La place du jeu 6
- L'utilisation de Meeko 7

Les repas 7

- Avant 1 an 7
- À partir de 1 an 7
- Le goûter 8
- L'allaitement 8

Les activités 8

- Pour le bébé (jusqu'aux environs de 10 mois) 8
- Pour les moyens et les grands (enfants d'environ 1 an à 3 ans) 9

Cas pratiques 9

- En cas d'enfant malade 9
- Les retards parents 10

Bienvenue chez comme 1 nid à doudous

Ce document a pour objectif de présenter la politique ainsi que le fonctionnement interne de la crèche. Il offre un aperçu global des valeurs, des orientations et de l'organisation mises en place pour assurer un accueil de qualité, adapté aux besoins des enfants et des familles.

Informations pratiques

Tarifs

La crèche propose plusieurs formules adaptées aux besoins des familles :

Prix pour 1 petit

Temps complet	89 000 CFP
4 jours par semaine	74 000 CFP
3 jours par semaine	60 000 CFP
2 jours par semaine	43 000 CFP

Prix pour 2 petits

Temps complet	157 000 CFP
4 jours par semaine	148 000 CFP
3 jours par semaine	120 000 CFP
2 jours par semaine	86 000 CFP

Modulables

Demi-journée supplémentaire	3 000 CFP
Journée complète supplémentaire	6 000 CFP
Frais d'inscription	10 000 CFP
Semaine d'adaptation	10 000 CFP

Les repas seront compris dans votre forfait dès que votre enfant intégrera le groupe des moyens

Agrément DPASS et affiliation à l'UPPE

La crèche est agréée par la Dpass depuis son ouverture le 6 mai 2016, et est affiliée à L'UPPE, union des professionnels de la petite enfance.

Inscription

Avant de prendre contact pour organiser une visite, nous vous invitons à vous familiariser avec le fonctionnement de notre établissement ainsi qu'avec son règlement intérieur. Cela vous permettra de mieux comprendre notre cadre d'accueil et notre projet pédagogique.

Visites de la crèche

Nous planifions les visites à des moments calmes, afin de vous permettre d'observer sereinement la vie quotidienne des enfants au sein de la crèche. *Les horaires liés aux repas et à la sieste sont évités* pour respecter le rythme des enfants et vous offrir une visite plus qualitative.

Si vous choisissez d'inscrire votre enfant dans notre structure, nous organiserons une rencontre pour :

- Signer le règlement intérieur
- Compléter les documents administratifs nécessaires
- Répondre à toutes vos questions

> Un **chèque de caution de 89 000 CFP** vous sera demandé pour valider l'inscription.

Période d'adaptation

Avant l'accueil officiel, une semaine d'adaptation minimum sera mise en place.
Cette phase permet à votre enfant de découvrir progressivement l'environnement, les assistantes maternelles et le rythme de la crèche, tout en vous offrant le temps de vous sentir en confiance.

Le planning de l'adaptation :

- Jour 1 : vous accompagnez votre enfant et nous partageons un temps d'échange sur ses habitudes de vie
- Jours suivants : vous nous confiez votre enfant en augmentant progressivement son temps de présence à la crèche au cours du reste de la semaine

Objectif : atteindre une journée complète type en douceur. Cette étape est essentielle pour établir une relation de confiance entre vous, votre enfant et notre équipe.

Horaires

Jour	Horaires
Lundi	6h30 – 18h00
Mardi	6h30 – 18h00
Mercredi	6h30 – 18h00
Jeudi	6h30 – 18h00
Vendredi	6h30 – 18h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

Nous ne procédons pas à une fermeture annuelle.

Nous fermons les jours fériés et certains ponts ainsi que 2 jours dans l'année pour la grande désinfection et vérifications des systèmes électriques.

Lorsque vous partez en vacances, votre place est maintenue au sein de la structure. Vous devrez donc vous acquitter des frais de garde.

Organisation des équipes

L'équipe se compose de 9 professionnelles.

- **Cocon vert** : groupe des tout-petits : 10 enfants encadrés par 2 nounous, Estelle et Vaïtiaré
- **Les chenilles** : groupe des moyens : 10 à 15 enfants encadrés par 2 nounous ; Sandrina et Manon
- **Les papillons** : groupes des grands : 27 enfants encadrés par 3 nounous, Cornélie, Kamen et Indira
- Préparation des repas et gestion du ménage
- Marie, directrice et infirmière D.E

Nos objectifs au quotidien

Nous mesurons la confiance que vous nous accordez en nous confiant votre enfant. Notre équipe pluridisciplinaire veille à respecter les besoins fondamentaux de votre enfant, tels que le sommeil, l'alimentation, l'hygiène, le jeu et l'épanouissement, tout en offrant tendresse et affection.

La vie en collectivité

Le choix du mode de garde pour votre enfant repose sur de nombreuses considérations, parmi lesquelles la sécurité et la vie en collectivité figurent en tête des priorités.
Au cours de leur journée en crèche, les enfants interagissent non seulement avec leurs pairs mais également avec des adultes formés à l'éveil des tout-petits.
Les jeux et activités proposés en crèche sont naturellement associés aux règles de vie en société et offrent diverses occasions de sociabilisation. Un enfant accueilli en crèche acquiert dès son plus jeune âge une compréhension de la vie collective ainsi que des valeurs essentielles telles que le respect, le partage, la tolérance et l'amitié. À cet âge, les enfants manifestent une grande spontanéité et découvrent l'expression de leurs émotions : joie, mais aussi frustration parfois. Des conflits peuvent survenir, tels que des disputes ou même des morsures, tout comme naissent des câlins et des amitiés.
Les enfants ne portent aucun jugement les uns envers les autres et jouent généralement ensemble. En expérimentant ces règles fondamentales de vie communautaire dès leur plus jeune âge, ils deviendront des adultes ouverts d'esprit, tolérants et respectueux.

La vie en collectivité implique également le respect de certaines règles et horaires.

Dans notre établissement, jusqu'à l'âge d'un an de votre enfant, le rythme des repas, des siestes et des jeux sera entièrement déterminé par les besoins individuels de celui-ci. Vous aurez la possibilité d'amener et récupérer votre enfant selon vos convenances tout en prenant en compte son rythme naturel.

À mesure qu'il grandit, un rythme physiologique s'installe progressivement. Ainsi, à partir d'un an, les repas seront organisés collectivement tout comme les siestes et les temps de jeux. Par ailleurs, des règles concernant les horaires d'arrivée seront établies afin d'assurer l'harmonie au sein du groupe.

La place des parents

Il est essentiel pour nous de travailler main dans la main autour de l'enfant et avec sa famille. Nous croyons fermement qu'un lien de confiance est primordial pour une collaboration efficace tout au long de l'année.

Nous veillons donc à :

- Favoriser un accueil individualisé et de qualité tant pour les enfants que pour leurs parents.
- Veiller à des transmissions quotidiennes : accueil et retrouvailles.
- Garantir un véritable lien entre le domicile et la crèche.

L'enfant et son individualité

Nous sommes pleinement conscients que chaque enfant est un individu singulier, évoluant à son propre rythme. Par conséquent, nous nous engageons à respecter le développement et l'évolution de chaque enfant en :

- L'accompagnant dans les différentes étapes de son développement
- Facilitant son intégration au sein de la structure ainsi que les transitions entre groupes,
- Prenant en considération ses besoins en matière de sommeil, d'alimentation et d'hygiène,
- Offrant une sécurité tant physique qu'affective.

La place du jeu

Les espaces de la crèche ont été soigneusement conçus pour stimuler l'intérêt des enfants en fonction de leur âge, de leur stade de développement et de leurs désirs.

- Des jeux sont mis à disposition en accès libre, permettant ainsi à chaque enfant de choisir ses activités selon ses envies.
- Des activités encadrées sont habilement préparées par les assistantes maternelles dans le but de développer la motricité globale et fine, la confiance en soi ainsi que le langage...
- Des activités collectives sont également proposées afin d'apprendre progressivement la vie en communauté.
- Nous nous engageons à utiliser un vocabulaire approprié, à promouvoir la politesse ainsi que le respect envers soi-même et autrui.
- De plus, des intervenants extérieurs viennent enrichir les semaines de vos enfants.

L'utilisation de Meeko

Nous utilisons l'application « meeko ». Une fois que votre enfant fera son entrée à la crèche, un compte sera créé. Vous pourrez ainsi suivre sa journée en temps réel, recevoir des photos et dialoguer avec l'équipe via la messagerie de l'application.

Les repas

Avant 1 an

Les parents doivent fournir :

- Le repas quotidien de leur enfant
- Le lait nécessaire pour la journée

À partir de 1 an

Les repas sont préparés et livrés chaque matin par notre prestataire La Casserolette, agréé par le Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire (SIVAP).

Ces repas sont :

- Équilibrés, diversifiés et adaptés à l'âge des enfants
- Sélectionnés par la directrice de la crèche, qui veille à proposer des menus variés favorisant une alimentation saine et l'apprentissage des goûts

Les menus sont :

- Présentés aux enfants avant chaque repas par les professionnelles
- Affichés sur le panneau d'information à destination des parents

Le service du repas se fait :

- À l'assiette pour les plus grands
- De manière appétissante, afin d'encourager le plaisir de manger

L'équipe veille à respecter :

- Les contre-indications médicales
- Les choix religieux des familles

Le goûter

Section "Les chenilles" (les moyens)

Le goûter est composé de :

- Un biberon de lait (fourni par les parents)
- Une compote
- Un biscuit

Si l'enfant ne souhaite plus de biberon, celui-ci est remplacé par un **yaourt nature sans sucre**.

Section "Papillons" (les plus grands)

Le goûter est composé de :

- Du pain accompagné de beurre, confiture, chocolat ou fromage
- Un verre de lait.

L'allaitement

Nous encourageons l'allaitement maternel au sein de la crèche et sommes à votre disposition pour vous accompagner dans d'éventuelles difficultés. La crèche comme 1 nid à doudous souhaite contribuer à la poursuite de l'allaitement maternel autant que la mère et l'enfant le désirent où le peuvent.

Si la mère en a la possibilité, elle pourra venir à la crèche allaiter son enfant lorsque celui-ci en a besoin. Si elle ne peut se déplacer, elle pourra confier son lait à la crèche qui le donnera au bébé au biberon, au verre ou à la petite cuillère selon ses souhaits.

Les activités

Vos enfants auront l'opportunité de diversifier leurs activités tout au long de la journée (loisirs créatifs, motricité, lecture, jeux libres, etc.).

L'équipe effectue un travail remarquable en concevant des activités ludiques et adaptées à vos enfants.

Pour enrichir cette diversité, Sébastien, musicien, intervient au sein de notre structure un vendredi matin tous les 15 jours.

Pour le bébé (jusqu'aux environs de 10 mois)

Le nourrisson est positionné sur un tapis de sol, sur le dos, durant ses périodes d'éveil, lui permettant ainsi de se mouvoir librement. Il pourra évoluer à son propre rythme, sous l'encouragement d'un adulte.

- Eveil moteur : Jouet de manipulation : hochets sonores, ballons, anneaux
- Eveil sensoriel Chansons Ecoutes de comptines signées ; Jeux tactiles : carré de tissus, livres sensoriels
- Des petits massages peuvent être proposés.

Pour les moyens et les grands (enfants d'environ 1 an à 3 ans)

À travers des périodes de « **jeux libres** » et d'activités « dirigées », l'enfant, ayant développé une certaine autonomie, se construit. C'est un instant où le partage et le plaisir s'unissent harmonieusement.
Le jeu « libre » consiste en un ensemble de jeux mis à la disposition des enfants, qu'ils explorent à leur propre rythme, seuls ou en groupe, sans consignes spécifiques, dans une liberté d'action sous la surveillance bienveillante de l'équipe éducative.

Le jeu dit « dirigé », ou plutôt « **proposé** », englobe diverses activités adaptées aux compétences de chaque enfant. Chaque atelier établit ses propres limites et règles, permettant ainsi à l'enfant de se structurer et d'être guidé vers la socialisation.

L'enfant conserve le libre choix de participer ou non aux activités proposées, celles-ci n'étant en aucun cas obligatoires.

Pour favoriser le développement moteur : parcours psychomoteur, paniers de football et de basket-ball et balancelles.

Pour la motricité fine : dessin avec différents types de crayons, peinture, pâte à modeler, jeux d'encastrement, visser et dévisser, etc.

Concernant l'éveil sensoriel : jeux de découverte olfactive et gustative par des activités culinaire, jeux musicaux, jeux d'eau, pâte à modeler ainsi que chant et danse.

Pour encourager le développement du langage : verbalisation, comptines et lecture d'histoires accompagnées d'imagiers ainsi que du langage signé.

Enfin, pour promouvoir la découverte et la conscience corporelle : jeu du miroir et jeux d'expression corporelle.

Chaque section dispose d'un espace d'éveil aménagé. Pour les nourrissons, cet espace sera exclusif et fixe. Celui-ci se situe dans la pièce principale et, le soir, dans l'espace extérieur. Quant aux grands, ils sont répartis en fonction des activités et selon un planning établi dans les différents espaces d'éveil de la structure.

Par ailleurs certaines nounous sont formées à bébé signe et nous utilisons cette méthode tout au long de la journée avec votre enfant.

Vous recevrez les nombreuses œuvres réalisées par vos enfants tous les trois mois.

Cas pratiques

En cas d'enfant malade

Les collectivités d'enfants, comme la crèche, la halte-garderie puis, plus tard, l'école, mettent en contact de nombreuses personnes. Par ailleurs, les tout-petits, en pleine période d'exploration propice à leur développement psychomoteur, touchent à tout et mettent leurs mains ou des objets à la bouche

régulièrement. C'est pourquoi le fait que votre bébé est en crèche favorise son exposition aux micro-organismes et les infections transmises par d'autres enfants ou par le personnel de la crèche.

Enfin, à la convivialité et interactivité induites par ce mode de garde, s'ajoute le fait que l'organisme de votre enfant, dans ses premiers mois de vie, n'a pas encore développé une réponse immunitaire adaptée à chaque virus et microbes. Les bébés accueillis en crèche ou autre collectivité, sont donc plus susceptibles de contracter des maladies et peuvent régulièrement rentrer chez leurs parents en étant malades : fièvre, rhume (nez qui coule, toux) ...

Au sein du Nid à Doudous, les règles d'hygiène sont approuvées par des organismes de référence et adaptées afin de minimiser au maximum le risque de transmission.
Nous veillons attentivement à la santé de votre enfant et restons vigilants quant à son état tout au long de la journée.

L'accueil au sein de la collectivité pourra avoir lieu, sauf en cas de forte fièvre ne cédant pas sous l'effet du Doliprane, d'un état incompatible avec la vie en communauté ou de signes évocateurs d'une gastro-entérite. Étant donné que la direction possède une formation dans le milieu paramédical, l'administration d'un traitement médicamenteux pourra être effectuée dans l'établissement. La mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera envisagée au sein de la collectivité si des soins quotidiens s'avèrent nécessaires.

Les retards parents

La crèche « Comme 1 un nid à doudous » est ouverte du lundi au vendredi, de 6H30 à 18h.

Les parents sont tenus de venir chercher leur enfant au plus tard 15 minutes avant la fermeture de l'établissement afin de permettre un temps de transmissions.

Si les parents viennent chercher leur enfant en cours de journée, ils ne pourront plus le ramener au cours de cette même journée.

> En cas de non-respect de l'horaire de fermeture une pénalité de 2500 cfp sera retenue.